

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 16 décembre 2019

Date de l'annonce publique : 09/12/2019

Date de la convocation des conseillers : 09/12/2019

Présents JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; QUINTUS-SCHANEN, échevine ; BALLMANN, conseillère ; BERGER, conseiller ; BRIX, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; MICHELS, conseiller ; REDING, conseiller ; REITER, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.

Absent(s) ./.

Référence CC.2019-12-16 - 8.0

Point de l'ordre du jour 8.0

Objet Nouvelle dénomination de rue à Bivange.

Le conseil communal,

Considérant que le conseil est appelé à procéder à la dénomination nouvelle d'une rue existante :

Situation	Proposition de dénomination
Bivange - rue de la Poste	Rue Johnny Geisen

Considérant que cette modification est proposée du fait qu'il n'existe plus de bureau de poste dans cette rue ;

Considérant que M. Geisen, né le 11 novembre 1942 et décédé le 9 novembre 2016 à Recife au Brésil, a passé son enfance et sa jeunesse à Bivange ;

Considérant que Johnny Geisen a travaillé au service de l'Église progressiste aux côtés de Dom Helder Camara, l'évêque des pauvres, et a été le co-fondateur du « Mouvement des Communautés Populaires – MCP » ;

Considérant que le conseil communal n'a pas d'objection à formuler contre la proposition lui soumise ;

Vu la délibération du 25 avril 1996 arrêtant les noms de rues de la commune de Roeser, complétée par les délibérations du 13/06/1997, du 20/09/1999, du 14/07/2000, du 08/05/2001, du 22/10/2001, du 14/06/2002, du 20/02/2004, du 27/09/2004, du 20/11/2006, du 08/06/2007, du 11/06/2010, du 18/05/2011, du 06/05/2013, du 18/11/2013 du 24/03/2014, du 11/05/2015, du 06/02/2017, du 05/02/2018, du 12/11/2018 et du 25/03/2019 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération, le conseiller Reiter ne participant pas à la délibération et au vote alors qu'il a momentanément quitté la séance ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De procéder à la dénomination nouvelle d'une partie de rue existante :

Situation	Dénomination
Bivange rue de la Poste	Rue Johnny Geisen

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 27 décembre 2019

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

